

les opinions qui sont les nôtres et les attitudes dont nous avons profité, nous, au Canada, il ne serait pas convenable ni sage de recourir aux extrêmes. Notre coopération, notre participation, doit, de toute évidence, être limitée par notre intérêt, notre situation économique et nationale.

J'ai l'impression d'exprimer non seulement mes propres sentiments mais aussi l'opinion du Gouvernement, en déclarant que je suis fortement favorable aux mesures utiles et nécessaires qui ont pour but d'assurer la défense du Canada, le maintien et la conservation de ses institutions, la protection de son commerce et de son industrie agricole, aussi bien que de son industrie manufacturière.

Je ne crois pas qu'il soit digne ni sage de songer à s'en rapporter au hasard d'une protection étrangère qui, de toute évidence, ne pourrait pas être désintéressée. Le Canada, pays indépendant, majeur et libre de ses destinées, doit avoir à cœur de s'imposer les sacrifices nécessaires pour assurer son existence.

Je suis entièrement favorable à l'organisation nécessaire pour assurer la défense de mon pays. Venant du Québec et appartenant à la nationalité canadienne-française, je considère comme mon devoir de travailler à assurer la défense de mon pays dans la plus complète harmonie, la plus entière coopération avec les autres citoyens du Canada qui sont d'origine différente de la mienne. Je veux envisager le problème non pas au point de vue restreint d'une seule province, mais au point de vue canadien. Comme mes compatriotes de Compton et de la province de Québec, je suis attaché au Canada tout entier et je veux sauvegarder la Confédération canadienne.

Je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement prétendre et dire, après réflexion, qu'il ne serait pas sage de coopérer, dans une mesure raisonnable, avec la France et l'Angleterre dans le conflit actuel, en tenant compte, cependant, de nos ressources, de nos capacités et sans sacrifier nos intérêts vitaux. Qui, dans cette Chambre, peut déclarer que le régime qui dirige l'Allemagne présentement serait le bienvenu au Canada? Qui oserait dire qu'il préférerait ce régime à celui que nous avons présentement?

J'ai donc raison de croire que j'exprime l'opinion de la majorité des électeurs de la province que j'habite ainsi que celle de toutes les provinces, en déclarant que je suis favorable à une coopération raisonnable et mesurée, conforme à nos intérêts et à nos moyens d'action. Je suis prêt à laisser au Gouvernement et, en particulier, au premier ministre—dont le pur canadianisme est indiscutable—l'initiative de proposer au Parlement les moyens les plus efficaces d'effectuer cette

[M. Blanchette.]

coopération, le Parlement restant, bien entendu, l'arbitre suprême de nos destinées nationales.

Si je me place au point de vue de ma province et de mes compatriotes du Québec, je me sens tout à fait rassuré en ce domaine, comme en tout autre d'ailleurs, en me rappelant le caractère, l'expérience, la valeur et le patriotisme bien compris des ministres qui représentent Québec dans le Gouvernement du pays. Je ne vois pas vraiment où il serait possible de trouver chez nous des hommes plus éclairés, plus pondérés et plus respectables que nos ministres actuels. Si l'on croit à la possibilité de leur trouver des égaux, personne ne peut sérieusement prétendre qu'ils ont des supérieurs.

La députation de la province est aussi à la hauteur de la tâche. Ayant tout cela devant les yeux, je crois pouvoir dire au pays qu'il serait prudent et même nécessaire de se défier de ceux qui font appel aux préjugés et qui cherchent à semer la panique et à soulever les passions et les divisions. Il vaudrait mieux faire confiance au bon jugement, au calme et à la modération de nos représentants, qui sont directement intéressés, comme n'importe quel citoyen, au bien-être et au bonheur du peuple.

Ma détermination d'appuyer toute mesure destinée à coopérer avec les défenseurs de la justice, de l'ordre et de la conciliation, qui subissent présentement l'attaque brutale des partisans de la violence et de la force, se limite au système volontaire. Je suis convaincu qu'après tout ce système du volontariat est le plus efficace et le plus durable.

Sans aucune hésitation quelconque et sans restriction mentale, je suis entièrement opposé au régime de la conscription. Je ne veux pas d'un pareil système. Il n'est pas conforme à la mentalité canadienne. L'expérience a, de plus, établi qu'il n'était pas non plus efficace. Sans donner des résultats convenables, il a, dans le passé, créé des difficultés et bouleversé notre vie nationale.

Donc, pour qu'il n'y ait pas de doute quant à mon intention à ce sujet, je répète que je suis tout à fait opposé à la conscription.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, comme je représente une circonscription qui compte un certain nombre de citoyens de langue anglaise je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans dire quelques mots dans leur langue. Je veux déclarer que si jamais il fut un temps où nous devrions préconiser l'unité nationale afin de sauvegarder nos institutions démocratiques, c'est certainement pendant la crise actuelle. Bien que nous possédions un vaste territoire, n'oublions pas que le sol n'est que le corps de